

PAR COURRIEL

Québec, le 4 décembre 2024

Objet : Demande d'accès n° 2024-10-100 – Lettre de réponse

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 18 octobre dernier, concernant les documents faisant état des efforts de recrutement pour pallier la baisse d'effectifs des agents de protection de la faune sur la Côte-Nord.

Les documents suivants sont accessibles. Il s'agit de :

01. Affichage 42e cohorte, 3 pages;
02. Affichage 43e cohorte, 3 pages;
03. Remboursement des frais_43e cohorte, 3 pages.

Pour votre information, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs a effectué une campagne de recrutement pour la 42^e et la 43^e cohorte des Agents de protection de la faune dans le cadre des nouveaux processus de sélection.

Vous noterez que divers efforts ont été déployés par le ministère pour promouvoir le métier d'agent de protection de la faune. Parmi ces efforts, on compte la participation à divers événements promotionnels ou de recrutement, la rédaction de publications sur Facebook, LinkedIn et Instagram, la production d'un dépliant promotionnel et la mise à jour du site Internet du gouvernement du Québec.

Par ailleurs, nous vous informons que concernant la 43^e cohorte, les frais associés à la réalisation des tests d'aptitudes physique et du test médical sont désormais remboursés sous condition de réussite. De plus, lors de leur inscription, les candidats ont été invités à indiquer leur préférence de bureaux parmi ceux disponibles sur le territoire québécois. On y retrouve ces municipalités de la région de Côte-Nord : Blanc-Sablon (42e), Forestville, Havre-Saint-Pierre, Sept-Îles et Shefferville (42e) Baie-Comeau (43e). À titre informatif, les bureaux disponibles sont déterminés à chacune des cohortes en fonction du nombre de postes vacants par bureau.

Également, en vertu de l'article 13 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), les

renseignements permettant de répondre à votre demande sont disponibles aux adresses suivantes :

- [Dépliant Protéger la faune, plus qu'une carrière - Protection de la Faune du Québec.](#)
- [Le travail des agents de protection de la faune | Gouvernement du Québec](#)
- Exemple de portrait d'un employé : [\(1\) Facebook](#)
- Exemple de publication LinkedIn : [\(29\) Publier | LinkedIn](#)

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M^{me} Saifa Nandrasana, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel saifa.nandrasana@environnement.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le directeur,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Martin Dorion

p. j. 5

Afficher pour les employés

Agente ou agent de protection de la faune - Cohorte 2024

Numéro 30010SRS0380-2024 Ministère ou organisme Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs Région - 01 Bas Saint-Laurent - 02 Saguenay-Lac-Saint-Jean - 03 Capitale-Nationale - 05 Estrie - 07 Outaouais - 08 Abitibi-Témiscamingue - 09 Côte-Nord - 10 Nord-du-Québec - 11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine - 12 Chaudière-Appalaches - 16 Montérégie Corps-classe d'emplois 300.10 - Agent de protection de la faune Catégorie d'emplois 1 - Emplois d'agents de la paix Période d'inscription 2023-04-10 - 2023-04-24 Domaine d'emplois Justice et protection du public,Ressources naturelles, agriculture, faune et environnement	Renseignements généraux Protéger la faune Plus qu'une carrière !  Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs : La Direction générale de la protection de la faune du Québec au Sous-ministériat adjoint à la Faune et aux Parcs souhaite pourvoir : Des emplois réguliers dans ses différents bureaux de services, dont vous trouverez le détail au bas de la page*. La date d'entrée en fonction est prévue en février 2024. Venez faire partie de la 42e cohorte d'agentes et d'agents de protection de la faune! C'est l'occasion de vous joindre aux membres de notre équipe qui se consacrent à la protection de la faune en contribuant à maintenir l'équilibre fragile entre les citoyens, la faune et ses habitats. Respect, intégrité, compétence, collaboration et transparence. Voilà les valeurs qui motivent chacune de nos actions au quotidien et qui unissent les membres de notre équipe. Riches de notre histoire et axés vers l'avenir par notre mission, nous intégrons les meilleures pratiques et des équipements spécialisés pour assurer l'efficacité de notre travail. L'idée de travailler au grand air vous interpelle? Vous aimez le travail d'équipe et l'interaction avec le public? Soyez dans l'action avec nous et venez veiller au respect des lois et des règlements qui encadrent la protection de la faune et de ses habitats en participant aux interventions et aux enquêtes sur le terrain, mais également aux activités d'éducation et de prévention. Attributions : La personne que nous recherchons se caractérise par : Un esprit d'analyse et un grand sens de l'observation afin de réaliser des enquêtes à la suite de constats d'infraction ou de signalements d'actes illégaux pour constituer un dossier conforme en cas de poursuite : Analyse et documentation du dossier; Visites de surveillance sur le terrain; Recherche et collecte de preuves; Entrevues de témoins et interrogatoires de suspects; Perquisitions et saisies; Rédaction de rapports; De la rigueur et de la diplomatie afin de planifier les interventions de protection de la faune et de son environnement selon les menaces les plus dommageables qui ont été cernées, et rédiger des constats d'infraction lorsque nécessaire; Un grand sens de l'organisation afin de planifier des opérations sur le terrain visant la gestion d'espèces fauniques pour garantir la protection du public lors de constats de risques (gros gibier en zone urbaine, espèces atteintes de maladies transmissibles à l'humain, etc.); Des habiletés en communication (tant à l'oral qu'à l'écrit) pour préparer des activités éducatives ou de sensibilisation qui répondent aux priorités ciblées par le secteur et diffuser des programmes de formation en ce sens; D'importantes habiletés relationnelles, de l'ouverture et du tact pour encadrer et conseiller les partenaires en protection de la faune et de ses habitats (parcs nationaux, zecs, pourvoiries, réserves fauniques, etc.) et collaborer avec eux pour assurer le suivi du plan de protection; Un bel esprit d'équipe pour avoir du plaisir à tous les jours avec vos collègues! Nous avons à cœur votre épanouissement et c'est à travers un cheminement bien établi que vous pourrez développer toutes les compétences nécessaires pour réussir. Voici ce que vous vivrez lors de vos premières semaines à l'emploi (formation et stage rémunérés): 15 semaines de formation où vous logerez avec les autres aspirantes et aspirants à notre Centre de formation et de perfectionnement situé à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier ; 7 semaines de stage dans la région qui vous sera assignée; 5 semaines de formation pour conclure votre plan de perfectionnement avant le départ vers le bureau qui sera votre port d'attache.
---	---

Vous vous reconnaissez dans le profil ci-dessus et vous aimeriez contribuer à [ces mandats](#)? Vous avez envie de vous unir à une équipe de plus de 340 agentes et agents de protection de la faune et choisir une carrière qui correspond à votre vraie nature? Faites-nous parvenir votre candidature sans plus tarder.

Échelle de traitement : De 46 607 \$ à 64 557 \$

Les montants associés aux différents échelons peuvent être consultés sur le site Web du [Secrétariat du Conseil du trésor](#).

Le nombre d'heures hebdomadaires de travail pour cet emploi est de 40 heures.

Profil recherché

Exigences de l'emploi :

Conditions d'admission au processus

- Détenir un diplôme d'études secondaires équivalant à une 11^e année ou à une 5^e année du secondaire reconnu par l'autorité compétente ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente. Une personne qui a un nombre d'années de scolarité inférieur à cette scolarité peut compenser chaque année de scolarité manquante par deux années d'expérience de travail rémunéré ou non, y compris la charge de travail familial.

ET

- Avoir complété une année d'études postsecondaires ayant permis d'acquérir des connaissances concernant les diverses espèces fauniques du Québec et leurs habitats, l'environnement, la forêt, les techniques de chasse, de pêche et de piégeage ainsi que la réglementation afférente. Une personne qui ne possède pas cette année de scolarité peut la compenser par deux années d'expérience pertinente aux attributions d'agent(e) ou d'agent de protection de la faune. Une personne est également admise à titre d'aspirante si elle est en voie de terminer cette année de scolarité.

Pour être considérée, toute scolarité effectuée hors du Canada doit faire l'objet d'une évaluation comparative (attestation d'équivalence) délivrée par le [ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration](#).

- Détenir un permis de conduire, [classe 4A](#) (véhicule d'urgence)**. **Vous devez joindre cette pièce à l'endroit prévu à cet effet lors de votre inscription.**
- Posséder la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent.
- Avoir une connaissance du français appropriée aux fonctions.

**Une personne détenant un permis de conduire de classe 5 au moment de transmettre sa candidature pourra être considérée, mais la confirmation d'obtention d'un permis de classe 4A devra être reçue avant l'embauche.

Dans le cadre du processus de sélection et afin d'obtenir officiellement le poste d'agent(e) ou d'agent de protection de la faune, les personnes devront également satisfaire aux exigences suivantes :

- Passer un examen d'habiletés professionnelles;
- Passer un examen médical confirmant l'atteinte des normes prescrites (à vos frais);
- Réussir un test d'aptitudes physiques (à vos frais);
- Satisfaire aux exigences d'une enquête sur les antécédents judiciaires et les bonnes mœurs.

Modalités d'inscription

Période d'inscription : Du 10 au 24 avril 2023 à 23 h 59.

Au terme du traitement de votre candidature, il est possible que cette offre ne soit plus accessible dans votre dossier en ligne. Par conséquent, nous vous suggérons de **conserver une copie** de cette offre pour consultation ultérieure.

Inscription : Pour soumettre votre candidature, vous devez cliquer sur « Poser ma candidature ». L'inscription doit **obligatoirement** s'effectuer à l'aide du formulaire d'inscription en ligne selon la [procédure](#). À noter que vous devez enregistrer votre dossier et cliquer sur le bouton « Soumettre » pour confirmer votre inscription au processus de sélection.

Veuillez noter qu'il est de votre responsabilité de fournir un dossier complet et détaillé. Il est important **de bien détailler vos expériences de travail et d'indiquer, à l'aide du menu déroulant de la section « Exigences et atouts », si vous détenez les exigences de l'emploi et atouts spécifiques indiqués à la section profil recherché**. C'est notamment avec cette information que les candidatures répondant le mieux au profil recherché seront repérées. Lorsque vous aurez soumis votre candidature, les informations contenues dans le formulaire ne pourront plus être modifiées.

Aucune candidature transmise par courrier, courriel ou télécopieur ne sera acceptée. Seules les personnes retenues seront contactées

***IL EST IMPORTANT DE NOTER QUE VOUS DEVEZ PRÉCISER VOTRE OU VOS BUREAUX D'INTÉRÊT À LA SECTION « AUTRES RENSEIGNEMENTS » DE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE AVANT DE LE SOUMETTRE (idéalement un minimum de 3 à 5 options de la liste ci-dessous, en débutant par celui qui vous intéresse le plus).**

District sud-est

- Sainte-Anne-des-Monts : 204A, boul. Sainte-Anne Ouest, Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G4V 1R9
- Thetford Mines : 1065, rue du Parc, Thetford-Mines (Québec) G6H 1A2
- Causapscal : 558A, rue Saint-Jacques Nord, C. P. 68, Causapscal (Québec) G0J 1J0
- Chandler : 230, boul. René-Lévesque Est, Chandler (Québec) G0C 1K0
- Gaspé : 21, rue des Lilas, local 1.03, Gaspé (Québec) G4X 2L9
- Grande-Vallée : 52, rue Saint-François-Xavier, C. P. 186, Grande-Vallée (Québec) G0E 1K0
- Matane : 120, rue Fraser, Matane (Québec) G4W 3G7

District centre

- La Malbaie : 1915, boul. de Comporté, La Malbaie (Québec) G5A 1N9

District sud-ouest

- Campbell's Bay : 1290A, route 148 RR2, Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0
- Maniwaki, 88, rue Roy, Maniwaki (Québec) J9E 2M5

District nord-est

- Chicoutimi : 1281, rue Manic, bureau D, Chicoutimi (Québec) G7K 1A1
- Blanc-Sablon : 1059, boul. Docteur-Camille-Marcoux, C. P. 249, Lourdes-de-Blanc-Sablon (Québec) G0G 1W0
- Dolbeau-Mistassini : 58, rue Savard, Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 4L2
- Forestville : 73, route 138, Forestville (Québec) G0T 1E0
- Havre-Saint-Pierre : 1325, rue Boréale, Havre-Saint-Pierre (Québec) G0G 1P0
- Roberval : 580, avenue Roberval, Roberval (Québec) G8H 1J4
- Sept-Îles : 585, boul. Des Montagnais, C. P. 150, Sept-Îles (Québec) G4R 4K3
- Shefferville : 247, rue A.-P. Low, Schefferville (Québec) G0G 2T0

District sud

- Sorel-Tracy : 410, rue de Ramesay, Sorel-Tracy (Québec) J3P 8B3
- St-Jean-sur-Richelieu : 640, rue Dorchester, bureau 80, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 5A4
- Granby : 329, rue Racine, Granby (Québec) J2G 3B6
- Lac-Mégantic : 3804, rue Laval, Lac-Mégantic (Québec) G6B 1A4

District nord-ouest

- Matagami : 18, rue Nottaway, C. P. 880, Matagami (Québec) J0Y 2A0
- Rouyn-Noranda : 165, 7^e Rue, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 1Z8
- Senneterre : 481, 7^e Avenue Ouest, C. P. 68, Senneterre (Québec) J0Y 2M0
- Témiscaming : 31, chemin Du Ruisseau Gordon, C. P. 850, Témiscaming (Québec) J0Z 3R0
- Val D'Or : 1155, rue des Foreurs, Val d'Or (Québec) J9P 6X9

La période de formation aura cependant lieu en internat au Centre de formation et de perfectionnement de la Direction des affaires institutionnelles et formation, près de Québec, plus précisément au 65, montée de l'Auberge, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (Québec) G3N 2Y5.

Vous pouvez cliquer [ici](#) pour en apprendre davantage sur les attraits de chacune des régions

Informations sur le processus de sélection :

Équipe de l'attraction et de l'évaluation des talents, info.processus@environnement.gouv.qc.ca

Informations sur les attributions de l'emploi :

Mme Mélissa Lafond, melissa.lafond@environnement.gouv.qc.ca

Informations sur les modalités d'inscription en ligne :

Si vous éprouvez des difficultés à postuler en ligne ou si vous croyez nécessaire d'apporter des modifications à votre formulaire pendant la période d'inscription, vous pouvez communiquer avec le Centre d'assistance en dotation pour la région de Québec, au 418 528-7157, ou ailleurs au Québec, au numéro sans frais au 1 866 672-3460.

La fonction publique du Québec applique des [mesures d'accès à l'égalité en emploi](#) à l'intention des femmes (pour certaines classes d'emplois particulières), des membres des minorités visibles et ethniques, des personnes handicapées, des anglophones et des Autochtones.

Afficher pour les employés

Agente ou agent de protection de la faune – Cohorte 2025

Numéro 30010SRS0380-2025	Renseignements généraux news Venez faire partie de la 43^e cohorte d’agentes et d’agents de protection de la faune ! C’est l’occasion de vous joindre aux membres de notre équipe qui se vouent à la protection de la faune en contribuant à maintenir l’équilibre fragile entre les citoyens, la faune et ses habitats. Notre devise : <i>Protéger, éduquer, prévenir</i> ***** Nombre d'emploi à pourvoir : 28 Statut de l’emploi : Régulier Unité administrative : Direction générale de la protection de la faune du Québec Lieu de travail : Dans les différents bureaux de services de la province de Québec. <i>(Si votre candidature est retenue dans le cadre de ce processus de sélection, vous recevrez, par courriel, un lien vous invitant à signifier vos bureaux d’intérêts.)</i> Horaire de travail : 40 heures par semaine <u>La date d’entrée en fonction est prévue en février 2025.</u> ***** Les principaux avantages de travailler avec nous news Et plus encore! Consultez l’ensemble des conditions de travail de la fonction publique. La mission de notre équipe La Protection de la faune du Québec (PFQ) s’engage à faire respecter les lois et les règlements en matière de conservation et de mise en valeur de la faune et de ses habitats, tout en coordonnant les activités de sensibilisation. Nous pouvons compter sur près de 500 employés, agentes ou agents de protection de la faune et des civils, répartis à travers l’ensemble du territoire québécois, pour atteindre nos objectifs. Nos actions quotidiennes sont guidées par nos valeurs fondamentales : respect, intégrité, compétence, collaboration et transparence. Nous puisons dans notre riche histoire et nous nous projetons vers l’avenir en intégrant les meilleures pratiques et équipements spécialisés pour garantir l’efficacité de notre travail. Les principales responsabilités confiées, les compétences et les qualités recherchées pour cet emploi La personne que nous recherchons se caractérise par : • Un esprit d’analyse et un grand sens de l’observation afin de réaliser des enquêtes donnant suite aux constats d’infractions ou aux signalements d’actes illégaux pour constituer un dossier conforme en cas de poursuite; • De la rigueur et de la diplomatie afin de planifier les interventions de protection de la faune et de son environnement selon les menaces les plus dommageables qui ont été identifiées et rédiger des constats d’infraction lorsque nécessaire; • Un grand sens de l’organisation pour planifier des opérations sur le terrain visant la gestion d’espèces fauniques pour la protection du public lors de constats de risques (gros gibier en zone urbaine, espèces atteintes de maladies transmissibles à l’humain, etc.); • Des habiletés en communication (tant à l’oral qu’à l’écrit) pour préparer des activités éducatives ou de sensibilisation répondant aux priorités ciblées par le secteur et diffuser des programmes de formation en ce sens; • D’importantes habiletés relationnelles, de l’ouverture et du tact pour encadrer et conseiller les partenaires en protection de la faune et de ses habitats (parcs nationaux, Zecs, pourvoiries, réserves fauniques, etc.) et collaborer avec eux pour assurer le suivi du plan de protection; • Un bel esprit d’équipe pour éprouver du plaisir tous les jours avec vos collègues ! Pour plus de détails sur le travail des agentes et agents de protection de la faune.  Rencontrez virtuellement nos agentes et agents de protection de la faune ainsi que notre équipe des ressources humaines le jeudi 4 avril à 12h. C’est l’occasion idéale pour en apprendre davantage sur cet emploi. Inscrivez-vous à l’événement en écrivant à l’adresse promo@environnement.gouv.qc.ca au plus tard le 3 avril. Échelle de traitement : De 51 930 \$ à 71 257 \$ Les montants associés aux différents échelons peuvent être consultés sur le site Web du Secrétariat du Conseil du trésor. Profil recherché Les exigences de l’emploi • Posséder la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent; • Avoir une connaissance du français appropriée aux fonctions; • Détenir un permis de conduire, classe 4A (véhicule d’urgence)** <i>**Une personne détenant un permis de conduire de classe 5 au moment de transmettre sa candidature pourra être considérée, mais la confirmation d’obtention d’un permis de classe 4A devra</i>
--	---

être reçue avant l'embauche. Les informations sur la [démarche pour obtenir ce permis](#) sont disponibles sur le site Web de la SAAQ.

- Détenir un diplôme d'études secondaires équivalant à une 11e année ou à une 5e année du secondaire reconnu par l'autorité compétente ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente. Une personne qui a un nombre d'années de scolarité inférieur à cette scolarité peut compenser **chaque année de scolarité manquante par deux années d'expérience de travail rémunéré ou non**, y compris la charge de travail familial.

ET

- Avoir terminé une année d'études postsecondaires ayant permis d'acquérir des connaissances concernant les diverses espèces fauniques du Québec et leurs habitats, l'environnement, la forêt, les techniques de chasse, de pêche et de piégeage ainsi que la réglementation afférente. Une personne qui ne possède pas cette année de scolarité peut la compenser par deux années d'expérience pertinente aux attributions d'agente ou d'agent de protection de la faune. Une personne est également admise à titre d'aspirante si elle est en voie de terminer cette année de scolarité.

Pour être considérée, toute scolarité effectuée hors du Canada doit faire l'objet d'une [évaluation comparative](#) (attestation d'équivalence) délivrée par le [ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration](#).

OU

- Est également admis un candidat autochtone qui ne répond pas aux conditions d'admission mentionnées aux alinéas précédents à condition de répondre à celles prévues à la *Directive sur l'admissibilité des autochtones à la classe d'agent de protection de la faune*, à savoir :
 - Être âgé d'au moins 18 ans;
 - Voir la scolarité moyenne équivalant à celle du village où il a sa résidence principale.

Les étapes de préembauche

Si vous répondez aux critères indiqués ci-dessus dans la section « **Exigences de l'emploi** » et que votre candidature est retenue, voici les **étapes de préembauche obligatoires*** :

1. Passation d'une entrevue de présélection et d'examens (écrits ou à choix de réponses);
2. Réussir le test d'aptitudes physiques APF-TAP (à vos frais);
3. Réussir en examen médical (à vos frais);
4. Répondre aux exigences de l'enquête de sécurité afin de vérifier que vous êtes de bonnes mœurs et que vous n'avez pas été reconnu coupable d'acte ou d'une omission que le Code criminel ou la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune décrit comme une infraction.

**Un document d'information détaillé concernant les étapes de préembauche vous sera acheminé dans l'accusé-réception de votre candidature.*

Formation officielle d'agente ou d'agent de protection de la faune

Une fois que vous aurez réussi la dernière étape de préembauche, soit l'enquête de sécurité, vous suivrez un programme de formation rémunérée **de 21 semaines**. Il se donne au Centre de formation et de perfectionnement de la protection (CFP) de la faune à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, dans la région de Québec.

Déroulement du programme de formation :

- 2 semaines de mise à niveau en survie et secourisme en milieu isolé (pour ceux qui ne détiennent pas cette formation);
- 17 semaines en continu en **internat** au CFP pour la formation initiale complète de patrouilleur : conduite de véhicules d'urgences, arme de service et de soutien, intervention physique, amorce du processus d'enquête, surveillance tactique du territoire;
- Retour dans sa région pendant huit semaines afin de travailler comme agente ou agent de protection de la faune sur le terrain, en accompagnement;
- Retour à Duchesnay pour 2 semaines de perfectionnement pour le processus d'enquête complet;
- Cérémonie de graduation.

Au terme de cette formation, les personnes graduées seront déployées dans leur bureau local attribué.

Avec ce cheminement bien établi par l'employeur, vous pourrez développer toutes les compétences nécessaires pour réussir votre intégration et vous épanouir dans vos nouvelles fonctions !

Modalités d'inscription

Période d'inscription : Du **25 mars au 15 avril 2024** à 23 h 59.

Au terme du traitement de votre candidature, il est possible que cette offre ne soit plus accessible dans votre dossier en ligne. Par conséquent, nous vous suggérons de **conserver une copie** de cette offre pour consultation ultérieure.

Inscription

Pour soumettre votre candidature, vous devez cliquer sur « Poser ma candidature ». L'inscription doit **obligatoirement** s'effectuer à l'aide du formulaire d'inscription en ligne selon la [procédure](#). À noter que vous devez enregistrer votre dossier et cliquer sur le bouton « Soumettre » pour confirmer votre inscription au processus de sélection.

💡 L'importance de fournir un dossier de candidature complet et détaillé :

Il est de votre responsabilité de présenter **l'intégralité de votre parcours académique et professionnel**, en mettant l'accent sur toutes vos formations et expériences de travail. Ne vous limitez pas uniquement aux plus récentes ou à celles jugées les plus pertinentes. **Vous pouvez les indiquer à l'aide du menu déroulant de la section « Exigences et atouts ».**

Pourquoi est-ce si important? Parce que c'est notamment grâce à ces informations que notre équipe réalise la **présélection des candidatures** répondant le mieux au profil recherché. De plus, **la rémunération** sera établie sur la base de ces données.

Lorsque vous aurez soumis votre candidature, les informations contenues dans le formulaire ne pourront plus être modifiées.

Aucune candidature transmise par courrier, courriel ou télécopieur ne sera acceptée.

Des questions? Contactez-nous!

Informations sur le processus de sélection :

Équipe de l'attraction et de l'évaluation des talents, APF-emploi@environnement.gouv.qc.ca

Informations sur l'emploi :

Gérôme Deschamps, Capitaine et chef de service du Centre de formation et de perfectionnement, duchesnay.cfp@mffp.gouv.qc.ca

Informations sur les modalités d'inscription en ligne :

Si vous éprouvez des difficultés à postuler en ligne ou si vous croyez nécessaire d'apporter des modifications à votre formulaire pendant la période d'inscription, vous pouvez communiquer avec le Centre d'assistance en dotation pour la région de Québec, au 418 528-7157, ou ailleurs au Québec, au numéro sans frais au 1 866 672-3460.

La fonction publique du Québec applique des [mesures d'accès à l'égalité en emploi](#) à l'intention des femmes (pour certaines classes d'emplois particulières), des membres des minorités visibles et ethniques, des personnes handicapées, des anglophones et des Autochtones.

Restez à l'affût de nos réalisations et de nos emplois qui ont un impact concret dans la vie des citoyens.

Abonnez-vous à notre infolettre RH.  [ici](#) 

Consultez notre page [carrière](#) et suivez-nous sur les réseaux sociaux !



 [Afficher pour les candidats externes](#)



INFORMATIONS IMPORTANTES

Si votre candidature est retenue à la suite des moyens d'évaluation et de l'entrevue, vous devrez, pour intégrer nos rangs, satisfaire aux conditions de nomination suivantes :

1. Réussir un test d'aptitudes physiques (TAP-APF) :

- Les frais sont à la charge du candidat (approximativement 115,00 \$). *
- Le test s'effectue à l'Université de Montréal ([CEPSUM](#)).
- Consultation du [protocole](#) du test TAP.
- Le test TAP en images – [vidéo](#).
- [Programme d'entraînement](#) élaboré par l'Université de Montréal.

***N.B.** Le test aura lieu vers la fin du mois d'août et le début du mois de septembre. Vous recevrez un lien, par courriel, pour réserver votre plage horaire. Choisissez votre date judicieusement, car il n'y aurait aucune reprise.*

*Pour une première fois, nous vous offrons la possibilité de faire, **le 30 juillet 2024**, une pratique du test au coût de 65,00 \$. Le nombre de places est limité, selon le principe premier arrivé premier servi. Un courriel vous sera acheminé pour réserver votre place au début du mois juillet.*

2. Réussir un examen médical démontrant que vous êtes apte à exercer des fonctions d'agente ou d'agent de protection de la faune :

- Les frais sont à la charge du candidat (approximativement 480,00 \$). *
- L'examen a lieu dans plusieurs cliniques médicales dans diverses municipalités.
- Des exigences visuelles et auditives seront évaluées.
- Un test de dépistage de drogues et d'autres substances interdites sera effectué.

***N.B.** Vous serez convoqué à passer cet examen si vous réussissez le test TAP-APF. Vous recevrez par courriel les coordonnées de la clinique médicale. Vous devrez la contacter pour prendre votre rendez-vous entre le 26 août et le 20 septembre 2024. Veuillez contacter rapidement la clinique médicale afin de ne pas retarder la dernière étape.*

3. Répondre aux exigences de l'enquête de sécurité effectuée par l'employeur (Loi sur la police, art. 115) :

- Les frais sont à la charge de l'employeur.
- L'enquête s'effectue sur plusieurs semaines (approximativement huit semaines).
- Être de bonnes mœurs.
- Ne pas avoir été reconnu coupable, en quelque lieu que ce soit, d'un acte ou d'une omission que le Code criminel ou de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune décrit comme une infraction.

4. Être titulaire d'un permis de conduire de la classe 4A :

- Les frais sont à la charge du candidat (approximativement 30,00 \$).
- Information pour l'obtention du permis sur le site de la [SAAQ](#).

* Un remboursement de ces frais sera effectué si vous réussissez la formation initiale et que vous êtes gradué à titre d'agente ou agent de protection de la faune. Conservez vos reçus.